

## PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ÉLÈVES

### NOMBRE D'ELEVES ACCUEILLIS DANS CHAQUE CLASSE :

**Classes élémentaires** : 10 élèves/classe

**Classes maternelles** : 6 élèves/classe

### GENERALITES :

- ✓ **Accès aux parents** : Les parents ne pourront plus rentrer dans l'école (cours des écoles et cour de l'église) aussi bien en maternelle qu'en élémentaire ; il faudra laisser l'enfant à l'enseignante en charge de l'accueil.
- ✓ **La désinfection des locaux** est assurée deux fois par jour par le personnel en charge de l'entretien des bâtiments à la commune : pendant la pause méridienne (tous points de contact et les toilettes) et après la classe (nettoyage approfondi).
- ✓ Les classes ont à disposition du **matériel permettant la désinfection** au cours de la journée en cas de besoin : lingettes, spray désinfectant. Pour un usage par les enseignantes et les élèves, du gel hydro-alcoolique est disponible dans toutes les classes.
- ✓ **L'aération des salles de classe** sera assuré régulièrement : avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et la pause de midi.
- ✓ **Le lavage des mains se fera de façon régulière dans la journée** : le matin en arrivant, avant et après les récréations, avant et après le passage aux toilettes et tous les moments où ce lavage s'avère nécessaire. Des essuie-mains papier sont disponibles à tous les points d'eau de l'école. En élémentaire, les élèves sont autorisés à apporter leur gel hydro-alcoolique à utiliser sur autorisation de l'enseignante.

### ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES ELEVES

#### 1. Accueil des enfants à l'école en début de journée et à la mi-journée

**HORAIRES DE L'ECOLE** : non modifiés

**ARRIVEE et DEPART de L'ECOLE** : Les portails restent ouverts pendant le temps de l'accueil

- ✓ **Elémentaire** :
  - ⇒ **Arrivée en voiture** : mise en place d'un dépose-minute devant le portail de la rue des Vergers. Les parents déposent leur enfant et continuent dans la rue des Vergers (rendue accessible les jours de classe) jusqu'à la route principale (Cf. plan ci joint).
  - ⇒ **Arrivée des piétons** par le portail côté église.
- ✓ **Maternelle** : pas de modification de l'accès à l'école. Les parents veilleront à respecter la distanciation physique en attendant leur enfant à la sortie de l'école.

### ZONE D'ACCUEIL :

- ✓ **Elémentaire** :

Période du 14 au 29 mai (CM2 puis CP) : Accueil dans la cour.

A partir du 2 juin :

- ⇒ CP/CE1 et CM1/CM2 : Alternance de l'accueil dans la cour ou dans la classe pour les élèves selon un planning établi.
- ⇒ CE1/CE2 : Accueil dans la classe et récréation dans la cour devant l'église qui ne sera pas accessible au public pendant le temps de classe (panneaux mis en place à respecter).

## ✓ **Maternelle :**

Si un seul groupe est accueilli, les responsables de l'enfant le confieront à l'enseignante à l'entrée de la cour.

Si deux groupes sont accueillis, les responsables confieront l'enfant à l'enseignante qui l'accueillera soit dans la cour, soit directement dans la classe selon une alternance établie par un planning.

### **2. Vestiaires – déshabillage**

- ✓ Une répartition distanciée des porte-manteaux nominatifs est mise en place. Les CM n'utiliseront pas les vestiaires mais suspendront leur veste sur la chaise.
- ✓ Il n'y aura pas de déchaussage.
- ✓ En maternelle comme en élémentaire, les parents sont invités à prévoir des vêtements et des chaussures que les enfants puissent mettre seuls.
- ✓ Les enfants ne peuvent pas apporter de jouets de la maison, les doudous resteront dans les petits sacs.

### **3. Organisation des salles de classe**

- ✓ L'espace de la classe est réaménagé de manière à respecter l'écart entre les élèves.
- ✓ La place dévolue à chaque élève est identifiée par une étiquette sur la table.
- ✓ L'utilisation du matériel sera gérée de manière à n'être manipulé que par un enfant dans la journée : jeux, matériel de manipulation... Il est désinfecté en fin de journée.
- ✓ Les déplacements dans la classe sont limités aux déplacements nécessaires (passage aux toilettes, sortie...).
- ✓ Pour éviter le brassage des élèves dans le bâtiment principal, la porte d'entrée du bâtiment est réservée aux élèves de CP/CE1 pour l'arrivée et la sortie. Les CM1/CM2 entrent et sortent de l'école par la porte de secours arrière.
- ✓ A toutes les entrées possibles, des marquages au sol serviront de repère pour respecter la distance dans le rang.
- ✓ Lorsque les enfants sortent de l'école, les tables devront être rangées pour permettre leur nettoyage lors de la pause méridienne et à 16 H.
- ✓ Chaque fois que cela est possible, les portes restent ouvertes pour éviter des manipulations par plusieurs personnes.

### **4. Récréations**

- ✓ Horaires décalés :

**PS/MS** : 10h30/11h -15h/15h30

**MS/GS** : 10h/10h30 – 14h30/15 h

**CP/CE1** : 10h30/10h50 – 15h/15h10

**CM1/CM2** : 10h10/10h30 - 14h50/15h

Les **CE1/CE2** feront leur récréation aux mêmes horaires que les CM1/CM2 mais dans la cour devant l'église.

- ✓ La surveillance est assurée par l'enseignant de chaque classe.
- ✓ La gestion du matériel de récréation est repensée de manière à ce que celui mis à disposition ne soit utilisé que par un élève dans la journée.
- ✓ L'accès à la structure (élémentaire) et la cabane (maternelle) n'est pas autorisé.
- ✓ Les règles d'utilisation de la cour sont modifiées : des jeux permettant le respect des distances seront proposés aux élèves.

### **5. Passage aux toilettes**

- ✓ Les parents s'assurent que leur enfant passe aux toilettes avant de venir à l'école.
- ✓ En maternelle la chasse d'eau est tirée par l'ATSEM, en élémentaire par les élèves.
- ✓ En maternelle, l'ATSEM accompagne l'enfant à chaque passage et désinfecte la lunette. En élémentaire, les toilettes sont nettoyées à midi (jusqu'en juin, il y aura un WC nominatif pour les filles).
- ✓ Les élèves sont autorisés à se rendre aux toilettes un à un.
- ✓ Ils mettent du gel hydro alcoolique avant de passer aux toilettes et se lavent les mains après le passage aux toilettes.

### **6. Péricolaire**

Les élèves qui bénéficient du service de restauration du péricolaire sont pris en charge par l'animateur venu sur place.

- ✓ L'accueil sur le temps de midi sera assuré à l'école élémentaire (salle informatique).
- ✓ Les élèves accueillis en maternelle seront amenés en élémentaire par l'ATSEM aidée, si besoin (plus que 1 enfant à accompagner), du volontaire en service civique.

### **7. Elèves en suivi pédagogique à la maison**

En mai, les photocopies des enfants en suivi pédagogique à la maison seront déposées dans le couloir de la mairie le lundi.

En juin, l'accès aux parents ne sera plus autorisé dans ce couloir. Les photocopies seront remises :

- ✓ à 8h, au portail, à un « parent relais » qui les remettra à plusieurs familles (se pratique déjà). D'autres parents peuvent se faire connaître pour remplir ce rôle.
- ✓ à la commune qui se chargera de les déposer dans les boîtes aux lettres des familles du village qui n'ont pas trouvé de « parent relais ».

Protocole présenté au conseil d'école extraordinaire à distance le mardi 12 mai 2020